

PHASE 1 - 2nd degré
DECLARATION D'UNE SITUATION D'ABSENTEISME
POUR L'ENVOI DE COURRIERS D'AVERTISSEMENT

PERIODE DE DECLARATION :

- Automne Printemps
 Décembre Fin d'année
 Hiver

L'ELEVE

Nom et prénom :	Date de naissance :
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G	Classe :
Adresse :	
Nom de l'établissement :	
Commune :	
RNE :	
Boursier : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

LES RESPONSABLES LEGAUX

Le père	La mère
Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Adresse :	Adresse :
Tel :	Tel :
Profession :	Profession :

Nombre d'enfants à charge (préciser les noms et prénoms pour un éventuel suivi des fratries) :

ETAT DES ABSENCES INJUSTIEES (en demi-journées)

⚠ : Ex : pour être déclaré en phase 1 suite à la première période, l'élève doit avoir plus de 10 demi-journées d'absences injustifiées en septembre **et** en octobre. S'il a 8 demi-journées en septembre et 8 en octobre, il n'entre pas dans le cadre réglementaire de l'envoi d'un avertissement.

Il s'agit bien de 10 demi-journées mensuelles et non de 10 demi-journées cumulées sur une période.

⚠: Si le chef d'établissement reconnaît la validité du motif présenté par les parents pour justifier les absences ou si la famille présente des certificats médicaux, aucun courrier ne peut être transmis à la famille pour avertissement.

	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	Total
Nombre de demi-journées d'absences injustifiées											

Date :

Nom et fonction du déclarant :

Signature